



concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité
Saints-Martyrs-Canadiens

Scrutin du
2024 04 28
année mois jour

Je, Sonia Lemay,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
- représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote par anticipation, accessibles aux personnes handicapées, aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE		ENDROIT (Adresse)	SECTIONS DE VOTE RATTACHÉES À CE BUREAU (N°)
BVA*	BVI* (le cas échéant)		
✓		13, chemin du Village Saints-Martyrs-Canadiens	De 1 à 1
			De à

* BVA : bureau de vote par anticipation
* BVI : bureau de vote itinérant

B) que ces bureaux seront ouverts :

}	BVI	<input type="checkbox"/> 8 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>
		<input type="checkbox"/> 7 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>
		<input type="checkbox"/> 6 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>
}	BVA	<input checked="" type="checkbox"/> 7 ^e jour précédant celui du scrutin le	2024 04 21	de	12 h	à	20 h
		<input type="checkbox"/> 6 ^e jour précédant celui du scrutin (le cas échéant) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>

Signature

Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2024 04 17
année mois jour